

La « nouvelle » lettre de la SFRO

Sommaire

ASN

Congrès 2010

Curiethérapie

HAS

Communication et agences de presse.

INCa

SfjRO

Mutualisation des CREx

Congrès 2010 : inscrivez vous !!!!

Ateliers du Mercredi : les cancers de l'oesophage (inscriptions obligatoires)

Conférence plénière : elle portera cette année sur : « sexualité et Cancer » par Leslie Schover, responsable de l'unité d'onco-psycho au MD Anderson de Houston

Session Qualité/Sécurité : Cette session du Vendredi après midi va nous permettre de débattre des questions d'actualité avec l'INCa, l'ASN et l'IRSN. Venez nombreux pour animer la discussion

A. G. : VENEZ NOMBREUX : POINTS IMPORTANTS !!!!!!!

HAS

Bonnes pratiques : des groupes de travail sont en cours notamment sur la stéréotaxie des tumeurs bénignes (en collaboration avec nos collègues neuro-chirurgiens).

La SFRO a demandé une saisine de la HAS pour l'élargissement des indications de la RCMI. Nous allons déposer cette demande sur le site pour les tumeurs pelviennes (col, corps, canal anal, rectum...) en plus de l'ORL et de la prostate.

D'autres idées ????

INCa

Le dossier principal est la poursuite de la collaboration autour de l'observatoire. Un texte définissant la collaboration a été proposé par la SFRO et est en cours de validation à l'INCa.

Ce dossier est important car la SFRO et l'INCa ont besoin d'avoir une vision la plus exhaustive possible des plateaux techniques.

Dites nous si vous avez eu des difficultés à le remplir.

La version 3 de la NCI-CTCAE a été traduite et validée par la SFRO et l'INCa. Le document va vous être adressé. Il a pour but de déclarer les effets secondaires dans vos dossiers et dans les compte rendus de fin de traitement.

La version 4 existe et sera traduite et validée courant 2011.

De nombreux échanges ont eu lieu depuis le début de l'année. Les deux points principaux sont la mise à niveau de l'échelle de déclaration et le portail unique de déclaration ASN/AFSSAPS.

La SFRO a été reçue par le collège de l'ASN le 27 mai pour faire le point sur les dossiers en cours :

Déclarations des événements, Position de l'ASN sur l'organisation de la physique médicale, Inspections ASN : demandes des divisions, recours à des expertises

Pour la déclaration doit être considéré comme événement significatif :

- toute situation indésirable ou tout dysfonctionnement sur le plan organisationnel, matériel ou humain survenant au cours de la prise en charge d'un patient en radiothérapie ayant entraîné la réalisation d'un traitement non conforme à la prescription au niveau de la dose délivrée(*) ;
- ou toute situation indésirable ou tout dysfonctionnement sur le plan organisationnel, matériel ou humain survenant au cours de la prise en charge d'un patient ayant entraîné l'apparition d'effets déterministes non prévisibles compte tenu de la stratégie thérapeutique retenue en concertation avec le patient.

Donc, doivent être déclarés : Les effets déterministes non prévisibles compte tenu de la stratégie thérapeutique ; Les écarts de dose supérieurs à $\pm 5\%$; Les erreurs de volume, d'étalement et de fractionnement ; Les erreurs d'identification de patients ; Les dysfonctionnements de caractère systématique, même s'ils n'ont, au moment de la détection, affecté qu'un seul patient sur une seule séance, quelle que soit la valeur de l'erreur de dose.

Les CREX sont des outils de management des services. Ils doivent être mis en oeuvre et leur compte rendu d'activité doit être accessible à l'ASN mais leur contenu reste de la responsabilité du chef de service/détenteur de l'autorisation. Il faut ainsi distinguer les événements précurseurs des événements significatifs de radioprotection, décelés par ce même CREX. Ces derniers doivent bien sûr être déclarés à l'ASN (Article R1333-109 du CSP, modifié par Décret n°2010-457 du 4 mai 2010).

Les critères de communication de l'ASN, à partir du niveau 2, sont en cours de discussion. La SFRO a demandé qu'il n'y ait pas de communication sans concertation préalable avec les établissements/professionnels. Le texte est en cours de rédaction, nous vous tiendrons au courant.

**Pour l'organisation des Centres cet été, vous avez été contactés par vos ARS.
Donnez nous vos retours d'informations.**

Communication et agences de presse.

L'agence de communication RP-Carrées a fait une présentation des services qu'une agence de communication pourrait apporter à la SFRO : communication proactive et communication de crise.

La SFRO va signer un contrat de collaboration pour un an. RP-Carrées accompagnera la SFRO sur ses actions de promotion de la discipline et sur une action spécifique pour les 20 ans de la SFRO (conférence de presse).

En cas de crise sur un site, la SFRO pourra assurer le contact avec RP-Carrées pour la mise en oeuvre éventuelle à la demande du site d'un accompagnement spécifique pris en charge par le site (relations institutionnels, presse, communication...).

SfjRO

Les jeunes français participeront à l'ESTRO (Septembre à Barcelone) dans le cadre de " Young Scientists Meeting " avec des jeunes d'Espagne, du Portugal et de l'Amérique Latine. Il s'agit de renforcer les liens entre la SFRO et l'ESTRO.

ESTRO Core Curriculum : le nouveau Core Curriculum européen est en cours de rédaction de même que son alter ego national. Diffusion à la rentrée.

Curiethérapie

La SFRO a encouragée la création d'un **Cercle de Réflexion en Curiethérapie**.

D Peiffert est chargé de mission auprès de l'INCa sur ce thème et JM Hannoun-Levy développe un programme de formation avec simulateur. Deux réunions ont eu lieu à Lille et Evian, une troisième à Nice mi Juin.

La défense de cet aspect de la discipline nous semble essentielle.

Vous pouvez les contacter pour donner des avis ou participer :
d.peiffert@nancy.fnclcc.fr; jean-michel.hannoun-levy@nice.fnclcc.fr

Adressez nous tous vos commentaires à sfro@wanadoo.fr ou aux rédacteurs :
Azria@valdorel.fnclcc.fr, e-lartigau@o-lambret.fr